



# PRIME POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE CONTENANTS RÉUTILISABLES CONSIGNÉS POUR LES BOISONS À EMPORTER (HORECA)

*Formulaire de demande*

À renvoyer dans un délai de **3 mois** à partir de la date de la facture d'achat à :

**CLIMAT ET VILLE EN TRANSITION**  
rue des Halles 4 - 1000 Bruxelles  
E-mail : [urb.primes@brucity.be](mailto:urb.primes@brucity.be)

## 1.- DONNÉES RELATIVES AU DEMANDEUR

### Identité de l'entreprise

Nom de l'entreprise :

N° d'entreprise :

Nom et prénom du représentant légal :

### Adresse de l'établissement :

Rue / n° / bte :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

E-mail :

### Autorisation

Je déclare être en possession des permis et autorisations requis pour mon activité.

### Compte bancaire pour le versement de la prime

Compte bancaire N° : BE

Titulaire du compte :



**VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL**

Développement urbain • Stadsontwikkeling

Climat et ville en transition • Klimaat en stad in transitie

Rue des Halles 4, 1000 Bruxelles • Hallenstraat 4, 1000 Brussel

T. 02 279 33 10 – [urb.climat@brucity.be](mailto:urb.climat@brucity.be) • [urb.klimaat@brucity.be](mailto:urb.klimaat@brucity.be) - [www.bruxelles.be](http://www.bruxelles.be) • [www.brussel.be](http://www.brussel.be)

## 2.- DONNÉES RELATIVES AUX CONTENANTS RÉUTILISABLES

Type(s) de dépense effectuée(s) (cocher la ou les options correspondantes) :

- Acquisition de contenants destinés à un système de contenants réemployables consignés.
- Adhésion à un système de location de contenants réemployables consignés (à l'utilisation).
- Adhésion à un réseau de partage de contenants réemployables entre plusieurs établissements.
- Investissement dans des technologies de traçabilité (applications mobiles, puces RFID, etc.).
- Adhésion à un service centralisé de lavage et de redistribution de contenants réemployables.

Plusieurs factures d'achat peuvent être cumulées, mais une seule demande de prime peut être introduite par établissement et par période de trois ans.

## 3.- DOCUMENTS À JOINDRE

- Copie des factures prouvant les dépenses éligibles.

Bruxelles, le

Signature du demandeur,